

L'IMEFY évalue ses performances environnementales en tenant compte de l'environnement:

L'évaluation juridique, où nous examinons notre conformité aux exigences légales associées à notre organisation.

Plan de contrôle opérationnel des exigences légales, avec un suivi et une évaluation périodiques des données qui en résultent.

Analyse des tendances futures, à la fois le développement interne de nouveaux processus, ainsi que l'analyse des tendances législatives.

Sur la base des résultats de ces évaluations, la direction de l'IMEFY prépare un plan d'action stratégique qui se développe :

- Des objectifs associés aux risques.
- Les objectifs associés à la prévention.
- Les objectifs associés aux possibilités d'amélioration.
- Des objectifs associés à la croissance.

IMEFY a développé un système opérationnel de détection des risques afin de les gérer en fonction de leur contrôle et de leur suivi.

Le résultat de cette méthodologie de performance nous permet d'être certifiés par la norme UNE-EN-ISO 14001 : 2004, ainsi que de garantir sa conformité dans les aspects liés à :

- La gestion des déchets dangereux et non dangereux.
- La minimisation de l'énergie.
- Le contrôle des émissions (empreinte carbone).
- Optimisation des ressources en général.

Nous avons évalué la tendance des performances environnementales de l'Organisation:

- Réduction des déchets dangereux en 2020 par rapport à 2019 dans un pourcentage estimé à 1,05 %.
- Réduction des déchets non dangereux en 2020 par rapport à 2019, estimée à 0,4 %.

En 2020, l'empreinte carbone de l'IMEFY a été à nouveau certifiée, en considérant les données de 2018 comme année de référence, ayant réussi à réduire les émissions de CO₂eq de 14% grâce à des mesures telles que:

- L'installation d'une centrale photovoltaïque avec la production conséquente d'électricité propre pour l'autoconsommation.
- L'acquisition d'énergie électrique provenant entièrement de sources renouvelables, obtenant ainsi un certificat de 0 émission dans ce cadre.

De même, l'IMEFY envisage d'acquiescer l'engagement de continuer à réduire les émissions de CO₂eq de 2 % supplémentaires en 2021

